

Série H

Affaires militaires

1H

Recrutement, recensement militaire

Recensement militaire

- 1H1 **Conscription** : instructions aux municipalités, avis du nombre d'hommes à fournir, tableau des citoyens volontaires du contingent partis pour l'armée du nord (1793), avis de décès du soldat Pierre Hannequin à Anvers (1795), convocations pour la conscription, avis d'indemnités à payer par des conscrits réformés (1806), quittances, demandes de renseignements, avis de désertion (1815), amnisties générales (an X, 1814), liste de vétérans (1825), correspondance. 1790-1826
- 1H2 **Listes** (tableaux) de recensement des classes de l'an 9 (1801) à 1806, des classes 1816 à 1860. 1801-1860
- 1H3 Armée active : **listes** (tableaux) et affiches de recensement pour les classes 1861 à 1913 (lacunes dans les affiches) ; garde nationale mobile : tableau de recensement pour la garde nationale mobile des classes 1864, 1865 et 1866 (1868) ; armée territoriale : tableau de recensement et avis d'inscription des classes 1855 à 1866 (1874), tableau de répartition des classes dans les armées actives et territoriales (1910), billets de prise de garde dans la garde nationale de Cormeilles-en-Parisis (sans date). 1861-1913
- 1H4 **Préparation du recensement** (classes 1847 à 1905, lacunes) : certificats de soutiens de famille, demandes de renseignements sur les hommes appelés au service, avis d'inscription, certificat de présence au régiment, récépissés d'avis d'inscription, instructions au Maire, ordres de route, ordre de comparaître devant le conseil de révision, avis de décès d'engagés volontaires, notices individuelles d'inscription (à partir de 1893), demandes de dispense, extraits d'actes d'état-civil, notes préfectorales concernant la formation des tableaux de recensement (sd, 1904). 1848-1905
- 1H 5 - 10** **Listes de recensement** (tableaux), **affiches** (lacunes) ; **documents servant à établir le recensement** : avis d'inscription, récépissés d'avis d'inscription, extraits d'actes d'état-civil, liste des naissances de la classe concernée, liste du conseil de révision, demandes de renseignements.
- Note : à partir de la classe 1950, seuls les documents suivants sont conservés : tableau de recensement, affiche, listes, résultats du conseil de révision.*
- 1H5 Classes 1914 à 1929 - 1er contingent. 1913-1929

1H6	Classes 1929 -2e contingent à 1940.	1929-1940
1H7	Classes 1944 à 1954.	1944-1954
1H8	Classes 1955 à 1965. <i>Communicable en 2016</i>	1953-1965
1H9	Classes 1966 à 1975. <i>Communicable en 2024</i>	1964-1973
1H10	Classes 1976 à 1993 <i>Communicable en 2042</i>	1974-1991

NOTE

Les listes de recensement militaire plus récentes sont conservées dans la série W.

La réglementation prévoit l'élimination de ces documents après 10 ans, compte tenu de leur versement par la préfecture aux archives départementales.

Dans le Val d'Oise, ces listes n'ont pas été versées par la préfecture, et les registres matricules militaires sont versés par l'Armée aux archives départementales des Yvelines au bout de 75 ans (département de l'ancienne Seine-et-Oise).

Pour ces raisons, les archives départementales du Val d'Oise prescrivent aux communes de conserver intégralement leurs listes de recensement militaire.